Conseil d'établissement du Mardi 23 Avril 2013

Membres	Présent	Excusé	Remplacé par
M. Tauhiti NENA, Ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche		x	
Mme Aline-Titiehu HEITAA-ARCHIER, Directrice des Enseignements Secondaires		x	
M. Guillaume FROESCHEL, Principal	x		
M. Jean-Yves BREARD, Principal-Adjoint	x		
Mme GROS Frédérique, Conseillère Principale d'Éducation		x	
M. ROUXEL Jean-Luc, Gestionnaire	x		
M. TOMAS Jean-Pierre, Agent Comptable	x		
Mme TUIHO-BUILLARD, Représentante à l'Assemblée de Polynésie		x	
Mme LICHTLE Yvette, Représentante de la Commune de Pirae		x	
Représentants des personnels d'enseignements et d'Éducation :			
Mme Gourlez de la Motte Tehina	x		
Mme MIHURAA Rava	x		
Mme KELLEY Poema		x	
Mme VILCHEZ Mérina		x	
Mme MILLOUS Cécile		x	
Mme COLLARD Sabine	x		
Représentants des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service :			
M. AUMERAN Abel	x		
M LEQUERRE Elie	x		
Représentants des parents d'élèves :			
Mme LACHIVER Laurence		x	
Mme PUGIBET Sandy	x		
Mme SACHET Christine	x		
Mme SARCIAUX Poerava		x	
Mme SHIGEDOMI-MAURY Sylvie	x		
M. VARNEY Temarama		x	
Représentants des élèves :			
Mlle SANDFORD Tatehau	X		
Mlle LI Merearii	X		
Commissaire du Gouvernement (avec voix consultative) : Mme AMARU Nathalie	X		
Membres invités, sans voix délibérative :			
TARAUNU Cindy, Parent d'élève			
FAAIO Léone, parent d'élève			
2 représentantes de l'Association FEDESCOL			

L'ordre du jour est le suivant :

I – AFFAIRES ADMINISTRATIVES
I.1 Désignation du secrétaire de séance
I.2 Approbation de l'ordre du jour
I.3 Approbation du procès-verbal du C.E. du 7 mars 2013

II - Partie financière :
exercice 2012 :
Compte financier 2012 (documents joints)
Affectation des résultats du compte financier 2012
DBM pour information

III - Partie pédagogique :
DGH 2013-2014 (doc joint)
Règlement intérieur 2013-2014 (doc joint)
Rapport d'activité 2012 Principal
Bilan financier 2012 coopérative
Bilan financier 2012 association Pare Taofe
Appel à Projet Fondation de France
Bâtiment R+2 : point sur le projet

IV - Questions diverses
TIG des élèves : demande des enseignants que les TIG ne se déroulent pas pendant les heures de cours mais après
DGH et Tahitien obligatoire en 6ème (question traitée avec le point DGH du III) : Pourquoi ne pas proposer du chinois ou de l'espagnol en 6° ? Le collège d'Arue récupère des élèves de notre secteur, car les élèves (ou les parents) ne veulent pas faire de Tahitien (imposé au Taaone en 6° et 5°) : la proposition est de créer des classes bilangues avec du chinois ou de l'espagnol dans le futur. Ceci aurait aussi l'intérêt de faire remonter l'horaire d'espagnol.
Pronote : problèmes de connexion et de fonctionnement : les professeurs sont obligés de se connecter plusieurs fois pour conserver la connection
Classe de 6°/5° : ce serait bien de la reconduire chaque année (question traitée avec le point DGH du III)
Prévoir des heures pour les jurys HDA, pour les oraux de langue du DNB Blanc et acheter des livrets HDA
Report des cours du 10 Mai
Labellisation Eco-Ecole

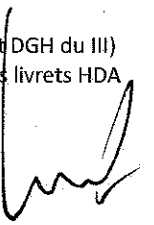

Le quorum (14) étant atteint avec 15 personnes présentes (14 votants), la séance du conseil d'établissement commence à 16H 20

I – AFFAIRES ADMINISTRATIVES

I.1 Désignation du secrétaire de séance

Monsieur BREARD, représentant de l'administration, est désigné comme secrétaire de séance.

I.2 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé par

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0

I.3 Approbation du procès-verbal du C.E. du 7 Mars 2013 :

Une représentante des parents demande à ce que soit consignée une remarque relative au fait qu'il ne saurait être procédé à des mises en retenue sans que les familles ne soient averties préaqlablement.

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0

II - Partie financière :

1. exercice 2012 :Compte financier 2012

Monsieur l'Agent Comptable procède à la présentation du compte financier 2012, présentation qui n'appelle aucun commentaire.

Il communique également des éléments du bilan financier qui sera adressé à l'autorité de tutelle.

COMPTE FINANCIER
EXERCICE 2012

EXECUTION DU BUDGET

DEPENSES		RECETTES		
INTITULE DES CHAPITRES	MONTANT NET DES DEPENSES	INTITULE DES CHAPITRES	MONTANT NET DES RECETTES	
PREMIERE SECTION - FONCTIONNEMENT				
1 ACTIV. EDUC. PEDAGO. (RE GEN)	3 535 528	0 VENTES PRESTATIONS DE SERVICES	755 783	
2 ACTIV. EDUC. PEDAGO. (RE SPE)	1 390 855	44 SUBVENT. COLLECTIVITES PUBL.	29 499 127	
VIABILISATION	2 874 073			
ENTRETIEN	2 987 302			
AUTRES CHARGES GENERALES	22 240 777			
AIDES ET TRANSFERTS	14 307 980			
Particip. DEPENSES COMMUNES	474 149			
TOTAL FONCTIONNEMENT	47 810 664	TOTAL FONCTIONNEMENT	30 254 910	-17 555 754
N3 APPARIEMENTS,VOYAGES,ECHANGES	280 000	N3 APPARIEMENTS,VOYAGES,ECHANGES	280 000	
j81 D E A P	1 602 750	J81 D E A P	1 602 750	
R2 SERV.ANNEXE HEBERG (HORS G.S)	21 779 670	R2 SERV.ANNEXE HEBERG (HORS G.S)	21 779 670	
TOTAL DES SERVICES SPECIAUX	23 662 420	TOTAL DES SERVICES SPECIAUX	23 662 420	
TOTAUX DES CHARGES 1ERE SECTION	71 473 084	TOTAUX DES PRODUITS 1ERE SECTION	53 917 330	
DEPENSES en CAPITAL		RECETTES en CAPITAL		
INTITULE DES CHAPITRES	MONTANT NET DES DEPENSES	INTITULE DES CHAPITRES	MONTANT NET DES RECETTES	
DEUXIEME SECTION - OPERATIONS EN CAPITAL				
D DEPENSES EN CAPITAL	400 393	R RECETTES EN CAPITAL	17 500 395	
TOTAL DES DEPENSES ZD	400 393	TOTAL DES RECETTES ZR	17 500 395	17 100 002
TOTAL DES DEPENSES	71 873 477	TOTAL DES RECETTES	71 417 725	-455 752 RES DEF

Exed / Défic. exe.(vrt. à la 1ère sect.) -455 752

fonds de roulement année N-1 5 530 494

SITUATION FONDS DE ROULEMENT ANNEE N 5 074 742

Commentaires de monsieur l'Agent Comptable

– Les moyens financiers mis à la disposition de l'établissement depuis trois ans, ont évolué comme suit :

DESIGNATION	Année 2010		Année 2011		Année 2012	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Subvention du Pays (1)	49821496	68,7	28870464	52,9	31867160	44,61
Participation de la CPS (2)						
Ressources propres (3)	22706730	31,3	25997827	47,1	22059670	30,88
Autres ressources (4)					17500395	24,51
TOTAL	**72528226**	**100**	**54868291**	**100**	**71427225**	**100**

- *(1) Subvention du Pays toute destination : fonctionnement, bourses locales...*
- *(3) Ressources directement tirées de l'activité de l'établissement telles que ventes de produits ou de prestations de service (objets confectionnés, locations locaux...)*

-<u>*Les éléments déterminants du résultat*</u> (<u>pièce n° 7 du Compte Financier</u>)

-

- **COMPTE DE RESULTAT**

CHARGES	2012	PRODUITS	2012	Résultats intermédiaires	
				Désignation	Valeur
Charges d'exploitation	53 972 689	Produits d'exploitation	53 917 330	Résultat d'exploitation	
Charges financières		Produits financiers		Résultat financier	
Charges exceptionnelles	17 500 395	Produits exceptionnels		Résultat exceptionnel	
Solde créditeur (bénéfices)		Solde débiteur (pertes)	17 555 754		
TOTAL	71 473 084	**TOTAL**	71 473 084		

-

-Détermination du résultat de fonctionnement pondéré :

-

-Une sortie d'inventaire vient fortement augmenter le déficit de l'exercice pour 17 500 395 F CFP. Le résultat qui viendra réellement impacter les réserves de l'établissement n'est que de – 455 752 F CFP correspondant à un déficit réel de la section de fonctionnement de 55 359 F CFP et des prélèvements sur les fonds de réserves effectuées pour achats d'immobilisations pour 400 393 F CFP.

-3-2 <u>*L'évolution de la structure financière de l'établissement :*</u>

-L'évolution de la structure financière de l'établissement s'analysera à partir du <u>bilan</u> simplifié ci-dessous, qui traduit l'état patrimonial de l'établissement sur les 3 derniers exercices.

ACTIF	2010	2011	2012	PASSIF	2010	2011	2012
Actif immobilisé*	65 024 064	65 952 064	48 852 062	Capitaux propres	71 003 950	71 482 558	71 482 558
dont amortissements				Provisions			
Actif circulant	18 073 400	16 030 123	11 553 973				
				Dettes	12 093 514	10 499 629	6 479 231
Régularisations				Régularisation			-17 555754
TOTAL	83 097 464	81 982 187	60 406 035	**TOTAL**	83 097 464	81 982 187	60 406 035

-* en valeur brute

Le compte financier est approuvé par

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0

2. Affectation des résultats du compte financier 2012

- Le montant définitif des *recettes* du compte financier du collège de Taaone pour l'exercice 2012 est arrêté à :

  - pour la section de fonctionnement : 53 917 330 F CFP
  - pour la section d'investissement : 17 500 395 F CFP
  soit un total des recettes de : 71 417 725 F CFP

- Le montant définitif des *dépenses* du compte financier du collège de Taaone pour l'exercice 2012 est arrêté à :

  - pour la section de fonctionnement : 71 473 084 F CFP
  - pour la section d'investissement : 400 393 F CFP
  soit un total des dépenses de : 71 873 477 F CFP

- Le *résultat global* du compte financier présente ainsi un déficit de 455 752 F CFP.
  Ce solde déficitaire vient diminuer le fonds de roulement de l'établissement qui passe de 5 530 494 F CFP en début d'exercice à 5 074 742 F CFP, à la clôture de l'exercice budgétaire, au 31 décembre 2012.

- Quant au *résultat de fonctionnement* de l'exercice 2012
  (recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement)
  (53 917 330F CFP - 71 473 084 F CFP)
  d'un montant de – Dix sept millions cinq cent cinquante cinq mille sept cent cinquante quatre F CFP, (- 17 555 754), dont 17 500 395 F CFP d'opération pour ordre, il est affecté au compte 129, résultat déficitaire de l'exercice.

Le résultat de la section fonctionnement de l'exercice 2012 du Collège TAAONE est affecté comme suit :

- service général ..... - 17555754 F CFP
- services spéciaux ..... 0 F CFP

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0

3. DBM pour information

Etablissement : 9840208D
COLLEGE DU TAAONE
BP 5154

98716 PIRAE

Développement des décisions budgétaires modificatives par opérations
présentées pour information au conseil d'administration

EXERCICE 2013 - Edition du 18/04/2013

Pièce B1D
DBM INFO

Page n° 1

D.B.M. n°1 Exécutoire au 28/02/2013 Réf : REL SUBV DEAP 2012 Opération n°1 Type opération : 21 - Ressources spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	ALO				Administration et logistique						
		DEAP12			RELIQUAT DEAP 2012						
			0DEAP12		RELIQUAT DEAP 2012						
				7442	Subventions Région				0	8 561	8 561
2	ALO				Administration et logistique						
		DEAP12			RELIQUAT DEAP 2012						
			0DEAP12		RELIQUAT DEAP 2012	0	8 561	8 561			

D.B.M. n°1 Exécutoire au 28/02/2013 Réf : SUBVENTION DEAP 2013 Opération n°2 Type opération : 21 - Ressources spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	ALO				Administration et logistique						
		DEAP13			DEAP 2013						
			0DEAP13		DEAP 2013						
				7442	Subventions Région				0	806 400	806 400
2	ALO				Administration et logistique						
		DEAP13			DEAP 2013						
			0VIM13		VISITE MEDICALE 2013	0	7 400	7 400			
3	ALO				Administration et logistique						
		DEAP13			DEAP 2013						
			0CST13		CST 2013	0	9 600	9 600			
4	ALO				Administration et logistique						
		DEAP13			DEAP 2013						
			0SAL13		SALAIRES 2013	0	560 000	560 000			
5	ALO				Administration et logistique						
		DEAP13			DEAP 2013						
			0CPS13		CPS 2013	0	229 400	229 400			

D.B.M. n°1 Exécutoire au 28/02/2013 Réf : SUBVENTION RIDEAUX Opération n°3 Type opération : 21 - Ressources spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	ALO				Administration et logistique						
		ENTRET			Entretien						
			0MULT		Entretien, fournitures, prestations						
				7442	Subventions Région				0	1 437 743	1 437 743
2	ALO				Administration et logistique						
		ENTRET			Entretien						
			0MULT		Entretien, fournitures, prestations	0	1 437 743	1 437 743			

III - Partie pédagogique :

1. DGH 2013-2014

Monsieur le Principal fait rappel de quelques Principes qui président à la répartition de la DGH et à sa construction

1 - On ne peut dépenser que ce qui est donné par la tutelle et pas une heure de plus
2 - On peut toujours essayer d'obtenir plus mais il faut argumenter!
Il est proposé, au-delà de l'attribution horaire réglementaire, pour permettre la répartition de la DHG
- en Espagnol, suppression du poste contractuel à 6H
- en 4ème, la souplesse horaire de 0,5 est donnée à la Musique qui peut "porter" HDA
- en 5ème, la souplesse horaire de 0,5 est donnée aux Maths qui peuvent poursuivre la logique AP de 6°
- création d'une triple section sportive Triathlon/judo/volley
- poursuite de l'option mandarin en 3° 3 heures (coût nul car suppression 1 groupe d'espagnol)
- poursuite de la classe bilingue tahitien anglais en 5° Patitifa (projet de voyage aux Marquises)
- ouverture d'une classe bilingue tahitien anglais en 6° Patitifa
- ouverture d'une classe Trilingue tahitien anglais espagnol en 4° Patitifa (pas de projet lourd de voyage, sauf si les parents sont organisateurs!)
- ouverture d'une classe bilingue espagnol anglais en 6° Hispana
- création de 2 h de coordination HDA portées par Madame LOUVAT (AP)

6ème

	COLLEGE				
	Horaire	Nbr Div ou Groupes	Besoins	Ap 2h	Total
Français	5	7	35	5	40
Maths	4	7	28	4	32
Hist/Géo	3	7	21	3	24
Anglais	4	5	20		20
Anglais bilingue	3	2	6		6
Tahitien bilingue	3	1	3		3
TAHITIEN fac	1	7	7		7
Espagnol bilingue	3	1	3		3
SVT	2	7	14	2	16
EPS	4	7	28		28
Techno	2	7	14		14
Ed Musicale	1	7	7		7
Ar Plastiques	1	7	7		7
					207

25,88

5ème

	COLLEGE				
	Horaire	Nbr Div	Besoins	SOUPLESSE 0,5	Total
Français	4	8	32		36
Maths	3,5	8	28	4	32
Hist/Géo	3	8	24		24
Anglais	3	8	24		24
Tahitien bilingue	3	1	3		3
TAHITIEN	1	7	7		7
SVT	1,5	8	12		12
sc Physique	1,5	8	12		12
EPS	3	8	24		24
Techno	1,5	8	12		12
Latin	2	1	2		2
Ed Musicale	1	8	8		8
Ar Plastiques	1	7	7		7
					203

25,38

4ème

	COLLEGE				
	Horaire	Nbr Div	Besoins	SOUPLESSE 0,5	Total
Français	4	7	28		28
Maths	3,5	7	24,5		24,5
Hist/Géo	3	7	21		21
Anglais 1	3	7	21		21
TAHITIEN 2	3	3	9		9
Espagnol 2	3	3	9		9
Mandarin	3	1	3		3
SVT	1,5	7	10,5		10,5
sc Physique	1,5	7	10,5		10,5
EPS	3	7	21		21
Techno	1,5	7	10,5		10,5
Latin	3	2	6		6
Ed Musicale	1	7	7	3,5	10,5
TAHITIEN FAC	1	1	1		1
Ar Plastiques	1	7	7		7
					192,5

27,5

3ème

	COLLEGE				
	Horaire	Nbr Div	Besoins		Total
Français	4,5	6	27		27
Maths	4	6	24		24
Hist/Géo	3,5	6	21		21
Anglais 1	3	6	18		18
TAHITIEN 2	3	2	6		6
TAHITIEN fac	1	1	1		1
Espagnol 2	3	4	12		12
Mandarin	3	1	3		3
SVT	1,5	6	9		9
sc Physique	2	6	12		12
EPS	3	6	18		18
Techno	2	6	12		12
Latin	3	2	6		6
Ed Musicale	1	6	6		6
Ar Plastiques	1	6	6		6
					181

30,17

4DPT

	Horaire	Nbr Div	Besoins	SOUPLESSE 2	Total
Français	3,5	1	3,5		3,5
Maths	3	1	3		3
Hist/Géo	3	1	3		3
Anglais	2,5	1	2,5	0,5	3
Tahitien OPTION	2,5	1	2,5	0,5	3
Espagnol		1	0		0
SVT	1	1	1	2	3
sc Physique	2	1	1		1
EPS	3	1	3		3
Techno	1,5	1	1,5		1,5
Ed Musicale	1	1	1		1
Arts plastiques	1	1	1		1
	24				26

3PREPAPRO

	Horaire	Nbr Div	Besoins	AP 2H + module 6H	Total
Français	4,5	1	4,5	1	5,5
Maths	4	1	4		4
Hist/Géo	3	1	3		3
Anglais	2	1	2		2
Tahitien	2	1	2		2
Espagnol	0	1	0		0
SVT	1	1	1	4	5
sc Physique	1	1	1		1
EPS	3	1	3		3
Techno	2	1	2	2,5	4,5
Ed Musicale	1	1	1		1
Arts plastiques	0,5	1	0,5	0,5	1
	24				32

Récapitulatif des consommations qui précèdent:

	6ème	5ème	4ème	4dpt	3ème	3 prepapro	Sec Spor	unss	Statut	Total	POSTES
Lettres C et M	40	38	34	3,5	33	5,5				**154**	8,56
Mathématiques	32	32	24,5	3	24	4			0,5	**120**	6,67
Hist:Géo	24	24	21	3	21	3			0,5	**96,5**	5,36
Anglais	26	24	21	3	18	2				**94**	5,22
TAHITIEN	10	10	10	3	7	2				**42**	2,33
Espagnol	3		9	0	12	0				**24**	1,33
SVT	16	12	10,5	3	9	5			0,5	**56**	3,11
Sc Physique		12	10,5	1	12	1			0,5	**37**	2,06
EPS	28	24	21	3	18	3	6	15	2	**120**	6,67
Technologie	14	12	10,5	1,5	12	4,5			3	**57,5**	3,19
Mandarin			3	3						**6**	0,33
Ed Musicale	7	8	10,5	1	6	1			2	**35,5**	1,97
Ar Plastiques	7	7	7	1	6	1			1	**30**	1,67
	207	203	192,5	29	178	32		15	10	872,5	48

Proposition de répartition de la DGH qui découle de ce qui précède

									HP	Besoin	HSA
Lettres C et M	CETOUT 18	HERVE-MECHERI 18	xxx 18	MENEZES 18	MOU CHEE KEE 18	xxx 18	ROCHE 18	VAILLEAU 18	144	154	10
Maths	AZNAR 18	CHONGUE 18	DROGUET 18	GASTAMBIDE 9	HAUATA 18	TEHAAMOANA 18	SHAN YAN 18		117	120	3
Hist/Géo	BOUTTIER 18	RAPHALEN 18	ANGELI 18	SCHEMITH 18	XXX 18				90	96,5	6,5
Anglais	CHONVANT 18	HELLOUIN 18	COLLARD 18	LEBRUN 18	PANKOWSKI 18				90	94	4
TAHITIEN	XXX 18	TEANINI 18							36	42	6
Espagnol	DEGAGE 0	VILCHEZ 18							18	24	6
SVT	CHIN CHOI 18	DUPIEUX 18	GOURLEZ 18						54	56	2
Sc Physique	ATGER 18	MILLOUS 18							36	37	1
EPS	PUAUX 20	stagiaire 20	GRAUGNARD 20	LE FOC 20	XXX 20				100	120	20
Techno*	BURLOT 18	XXXX 18	GOUVERN, 18						54	57,5	3,5
Mandarin	***XXX*** ***6***								6	**6**	0
Ed Musicale	ROSE 15	MICHON 18							33	35,5	2,5
Arts Plastiques	LOUVAT 18	LEVEQUE 9							27	30	3
									HP	Besoin	HSA
									805	**872,5**	**67,5**

H/E prévision DES	1,103
H/E prévision collège	1,083

Monsieur le Principal indique qu'il lui semble important de prévoir les moyens horaires pour l'enseignement du Tahitien en initiation en classe de 6° et 5°, quitte à ce que les groupes soient moins importants si certains souhaitent abandonner l'option.

Il est pleinement d'accord avec la remarque des enseignants qui souhaitent l'ouverture de classes bilangues anglais/Espagnol ou Anglais/Chinois . L'ouverture d'une section bilangue Anglais / Espagnol en 6°, actée ce jour, va dans le bon sens

Concernant la proposition de reconduire annuellement la 6°/5° en 3 ans, il indique que c'est un coût extrêmement important d'une part, mais également une gageure pédagogique car à chaque fois il faut retrouver des enseignants volontaires pour accompagner le dispositif pendant 3 ans.

La répartition de la DGH est approuvée par

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0

2. Règlement intérieur 2013-2014

Il est proposé l'ajout d'une ligne au Règlement Intérieur du collège , rubrique B - Sanctions : Sanctions disciplinaires

.../....

Un registre des punitions et sanctions est tenu à la Vie Scolaire sous forme d'un fichier informatique. Les sanctions sont conservées dans le dossier informatique de l'élève pendant un an.

Afin d'informer l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire, il est procédé à la vie scolaire à un affichage public et anonymé des sanctions de type exclusion ou TIG.

Cette disposition est prise car nous avons été interpellés sur la publicité faite aux sanctions.

Le règlement intérieur 2013/2014 est approuvé par

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0

3. Rapport d'activité 2012 Principal

Monsieur le Principal indique que l'année 2012 est une année de consolidation des résultats pour le collège :
- Taux d'orientation en 2nde Générale Stable à 62,4% (58,7 % pour le Bassin, 51% en PF)
- Réussite au DNB en légère hausse (88 % contre 84% en 2011)

C'est également une année d'investissement au service de la pédagogie :
Les crédits pédagogiques ont été utilisés à hauteur de 88% (pour l'essentiel par une sous utilisation des crédits d'enseignement)
Un effort considérable a été réalisé dans le domaine des équipements pédagogiques, pour l'essentiel par des prélèvements sur les fonds de réserve :
- 386 020 Fcfp pour la section Physique.
- 524 713 Fcfp pour la section Technologie dont 150 000 FCFP de dépense en capital.
- 100 000 Fcfp pour la section Musique.
- 532 290 Fcfp pour 10 Vidéo Projecteurs et 15 Ordinateurs portables « Net Book ».
- 306 240 Fcfp de dépenses en capital pour achever la mise en place de la WIFI qui avait déjà fait l'objet d'un effort à hauteur de 1 050 000 Fcfp en fin d'exercice 2011.
- 440 766 Fcfp pour l'acquisition de rideaux occultants ignifugés au 2ème étage du bâtiment A. Une subvention de 1 437 743 Fcfp permettra de disposer de ces rideaux dans tout l'établissement pendant l'exercice 2013.

C'est aussi une année d'innovation pédagogique :
- Ouverture d'une classe de 6°/5° en 3 ans, pour répondre aux besoins des élèves en difficulté
- Ouverture d'une classe de 6° Patitifa, pour répondre aux besoins d'excellence des élèves les plus à l'aise

C'est également une année paisible en termes de vie scolaire, le taux d'absentéisme se situant à 4,77%, les incivilités restant dans des limites tolérables.

Les seuls points négatifs sont la DGH, la dotation de fonctionnement en stagnation à la rentrée 2012/2013 et les effectifs chargés en 4° et 3°.
Les représentants des parents expriment leur regret d'avoir à intervenir sur les difficultés de remplacement des enseignants sur des absences programmées.

Le rapport d'activité est approuvé par

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0

4. Bilan financier 2012 de la coopérative

Ce bilan et le suivant sont communiqués à titre indicatif, pour que les acteurs de la communauté éducative prennent conscience des aides qui sont attribuées annuellement.

ETAT COOPERATIVE COLLEGE TAAONE AU 31/12/2012

Dates	Nature des opérations	Débit	Crédit	Solde
SOLDE PRECEDENT				
01/01/2012	Solde Année 2011		2 008 076	2 008 076
Fonctionnement Coopérative				
	Cotisations élèves 2012		1 107 500	3 115 576
	CPS 2011		302 500	3 418 076
	Carnet de reçus	4 204		3 413 872

Diverses activités		
Activité	279 066	3 134 806
Sorties	137 255	2 997 551
Matériel collège	302 411	2 695 140
Sponsors	45 000	Disponible : 2 650 140

5. Bilan financier 2012 association Pare Taofe

2012 31/12/2011 1 304 502

MOIS	RECETTES	FOURNISSEURS	SALAIRES	CPS	Frais compte	FTT	EXCEDENT	Projets	Compte
JANVIER	1 307 773	1 127 785	231 760	118 000	450	57 466	-227 688	0	1 076 814
FEVRIER	1 814 301	1 270 308	220 744	79 946	450	5 150	237 703	0	1 314 517
MARS	2 373 342	1 606 273	220 744	78 986	450	875	466 014	0	1 780 531
AVRIL	1 206 275	966 167	203 702	78 986	450	0	-43 030	0	1 737 501
MAI	2 057 538	1 103 740	203 702	78 986	450	0	670 660	75 191	2 332 970
JUIN	1 173 999	794 581	372 085	76 933	450	167 083	-237 133	138 330	1 957 507
JUILLET	0	0	215 769	82 933	450	275 846	-574 998	0	1 382 509
AOÛT	1 296 020	1 164 677	215 769	121 260	450	78 625	-284 761	0	1 097 748
SEPTEMBRE	1 901 783	1 121 466	215 769	129 517	450	47 845	386 736	0	1 484 484
OCTOBRE	2 796 780	1 813 569	216 811	32 606	450	119 184	614 160	58 456	2 040 188
NOVEMBRE	1 774 125	1 194 105	391 509	76 933	450	35 106	76 022	39 815	2 076 395
DÉCEMBRE	1 138 546	611 046	216 811	77 315	450	2 019	230 905	disponible	2 307 300
TOTAL	18 840 482	12 773 717	2 925 175	1 032 401	5 400	789 199	1 314 590	311 792	

Dépenses projets : 343 792
Dépenses fctment : 789 199
TOTAL dépenses 1 132 991

Excédent : 970 798

6. Appel à Projet Fondation de France

Le projet « Aidons les collégiens à réussir » concerne le bassin de Tahiti 2, et tout particulièrement les 3 collèges d'ARUE, Mahina et Taaone. Il a été rédigé par le Principal, en qualité d'animateur de bassin.

Dans le contexte spécifique de la Polynésie Française, le traitement du décrochage scolaire, malgré les circulaires et dispositifs qui l'encadrent, n'est pas pleinement efficace. La mise en place d'un observatoire des pratiques, l'accompagnement formatif des équipes, une stratégie commune interservices de prévention dans les quartiers sont les objectifs centraux de notre projet.

Eléments de compréhension de nos difficultés:

- notre bassin ne dispose d'aucune structure d'enseignement secondaire pour "externaliser" la gestion de la difficulté scolaire, SEGPA ou CETAD (dispositif spécifique à la Polynésie d'enseignement, à partir de 13 ans, pouvant permettre de réintégrer la voie professionnelle). Les élèves, peu mobiles, sont donc captifs d'un enseignement peu adapté au collège, faute de moyens suffisants que le Pays n'a pas les moyens de déléguer. Ces élèves constituent un vivier naturel au décrochage scolaire.

- les communes Polynésiennes rencontrent actuellement de grandes difficultés financières: leur capacité à accompagner le travail social, à développer des actions au niveau des quartiers sur l'accompagnement éducatif au sens large est donc extrêmement limitée.
C'est particulièrement vrai sur les communes de Piarae et Mahina qui ont la particularité d'héberger de très nombreux logements sociaux, regroupés au sein de quartiers. Nous ne sommes pas au stade de la "favella", même si hygiène, sécurité et conditions de vie y sont particulièrement précaires.

- Ces quartiers hébergent massivement des familles originaires d'autres archipels, venues à Tahiti pour y trouver un travail qui est difficile à trouver. Les ressources financières sont rares, l'oisiveté forcée est souvent la règle et devant la cherté de la vie, les familles voient souvent cohabiter au sein de la maison 3 voire 4 générations, en filiation directe ou pas.
En Polynésie, il est particulièrement fréquent qu'un oncle, des grands parents prennent en charge un jeune, voire une fratrie, venu d'une île éloignée, les parents restant au domicile lointain pour exploiter le coprah, principale ressource des atolls.

Cette famille ainsi "recomposée" se révèle souvent très explosive, du fait des oppositions de valeurs (jeune/adulte, culture îlienne/TAHITI, culture traditionnelle/modernité) mais également parce que les jeunes, chez les Polynésiens, bénéficient souvent d'une forte permissivité complaisante. Un rappel à l'ordre exercé par l'institution scolaire suite à une situation scolaire non conforme aux attentes provoquera la plupart du temps un aveu d'impuissance de l'adulte, parfois une explosion de violence verbale et physique (on dira alors que l'adulte "rosse" le jeune), qui retombe très vite...

- Dans ces quartiers, les seules associations qui existent sont tournées vers la culture traditionnelle (danse, chant, orero - art déclamatoire) ou le sport (volley, va'a - pirogue -). Pas de soutien scolaire pour des élèves qui oublient la chose scolaire dès qu'ils ont quitté le collège, pas d'éducateur de rue, pas d'action PJJ, pas d'animation hors des centres de loisirs qui fonctionnent pendant les vacances scolaires grâce au financement du CUCS..

Toute action que l'établissement peut souhaiter initier, de type par exemple école des parents, se heurte rapidement à la triple barrière du sens, de la langue et de l'origine ethnique. Les cadres des collèges sont très majoritairement issus de la métropole et sont donc culturellement et linguistiquement très éloignés de familles elles-mêmes en rupture culturelle

- Enfin, et dernier élément, si le système de santé fonctionne bien, le réseau des travailleurs sociaux est notoirement numériquement insuffisant, les possibilités de soutien et d'accompagnement psychologique sur le territoire des 3 communes sont quasiment inexistantes. Le Fare Tama Hau, structure d'accompagnement aux adolescents de PAPEETE, intervient une 1/2 journée par mois au collège de Mahina, pas du tout sur les 2 autres collèges. Les familles qui ont besoin d'une aide doivent être mobiles ... ou se débrouiller seules.

Actions

Action 1: Mise en place d'un observatoire de la réussite scolaire:

- Etape 1:

Identification de tous les acteurs de l'école et extérieurs à l'école (travailleurs sociaux, parents d'élèves, monde associatif, communes, CUCS, Direction des Enseignements Secondaires...) et mise en place de l'observatoire dont la composition devra être représentative des acteurs.

- Etape 2:

Lors d'un séminaire associant tous les acteurs, formation qui pourrait durer de 3 à 5 jours

- Mise en commun des premiers éléments diagnostic
- poser des définitions du décrochage scolaire,
- en rechercher les causes et les indicateurs, construire des grilles de repérage,
- construire une trace simple et compréhensible par tous pour diffusion large à tous les acteurs représentés au séminaire des réflexions initiées par le séminaire.

- Etape 3:

- Former les représentants des équipes éducatives, des parents et les Animateurs de réussite scolaire à la stratégie de persévérance scolaire (inclusion scolaire)
- Former les représentants des équipes éducatives, des parents et les Animateurs de réussite scolaire à la stratégie de motivation , à la construction/restauration de l'estime de soi, des élèves en risque de décrochage ou pas
- Elaborer des protocoles partagés de lutte contre le décrochage, pour la motivation des élèves entre équipes éducatives, intervenants hors temps scolaires, parents et Animateurs de réussite scolaire
- construire une trace simple et compréhensible par tous pour diffusion large à tous les acteurs représentés dans la formation

Nous glissons alors d'une action de formation vers une action en direction des élèves et des familles qui va se décomposer en 2 axes dans l'action 2.

L'observatoire est la structure qui pilotera l'action 2, évaluera la pertinence et l'efficacité des actions.

Action 2: L'accompagnement à la réussite scolaire

Action 2A: accompagnement "éducatif"

Public cible: élèves identifiés par les établissements comme étant en risque de décrochage fort

Modalité : mise en place d'un accompagnement spécifique sur le hors temps scolaire, dans les quartiers et les Internats , en direction des élèves les plus fragiles, mais pas exclusivement,

Acteurs de l'accompagnement: les CPE, Surveillants, Maîtres d'Internat et enseignants volontaires (rémunérables en HSE dans le cadre des Projets d'établissement), ainsi que par le GREF, avec le soutien logistique du CUCS et des communes

Le recours à l'expertise du GREF (Groupement des retraités Educateurs sans frontières) qui peut organiser une mission longue sur une année scolaire, permettra la mise en place d'un accompagnement des jeunes internes et de leurs encadrants, sur des aspect méthodologiques mais également sur la motivation, l'estime de soi et le renforcement de la capacité à supporter l'éloignement familial long pour les internes.

Une équipe du GREF de 4 personnes sur 10 mois peut être mobilisée pour cette intervention

Dans le même temps, il paraît indispensable d'accompagner l'action "formative" en direction des jeunes par un travail d'explication en direction des familles sur le mode d'emploi d'un vrai accompagnement des adolescents, au final, une responsabilisation des familles.

De la même manière, une action de formation en direction des maîtres d'internat et des surveillants, dont l'absence de formation initiale ou continue est un frein au repérage et à l'accompagnement des élèves, s'imposera.

L'action de remédiation scolaire, pour s'implanter, devra prendre le détour d'activités culturelles (ateliers d'expression, jeux sérieux...) et ludiques.

Les acteurs de cette action 2A auront besoin de trouver des relais dans les quartiers: ils devront donc travailler en synergie avec les Accompagnateurs de Réussite Scolaire

Action 2B: Accompagnateurs de Réussite Scolaire (ARS)

Modalité: Mettre en place les conditions d'un dialogue, d'un suivi et d'une coordination famille/école/structures/quartier par la création d'Accompagnateurs de Réussite Scolaire (ARS), dont la fonction première est l'interfacage avec les multiples structures existantes sur le territoire d'un établissement scolaire, mais également et surtout le relais avec la famille et le jeune, souvent défaillants actuellement et facilitateurs de décrochage scolaire.

Des dispositifs étant déjà mis en place pour les plus de 16 ans, très majoritairement en Lycée, ces établissements sont écartés du champ couvert. Les 3 collèges publics sont donc concernés.

Les ARS, qui seront amenés à travailler en lien étroit avec les familles, devront impérativement maîtriser le tahitien.
Pour leur recrutement, il sera privilégié les cursus en sciences sociales ou en sciences de l'éducation.
Placés sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement de rattachement, ils seront intégrés à l'observatoire et devront y rendre compte de leur action.
Ils seront amenés à travailler quasi quotidiennement avec les Conseillers Principaux d'Education, les surveillants et les travailleurs sociaux des établissements: une extrême vigilance quant à leur capacité de réserve s'imposera.
Ils devront également contribuer à faciliter la mise en place des actions 2A, en particulier celles du GREF dans les quartiers.

Financement :
50% du financement pourraient provenir de la Fondation de France qui a d'ores et déjà présélectionné le dossier
50% du financement seront assurés par le CUCS et le FIPD

7. Bâtiment R+2 : point sur le projet

Aux dernières nouvelles, le démarrage des travaux est prévu le 19 juin prochain, tous les avis sont positifs, toutes les autorisations sont accordées

IV - Questions diverses

1. Retenues/TIG des élèves : demande des enseignants que les TIG ne se déroulent pas pendant les heures de cours mais après
Les TIG ne concernent qu'une minorité d'élèves et se pratiquent déjà souvent le mercredi après-midi.
Il ne faut pas oublier que leur encadrement est soumis au bon vouloir des ATEC et qu'il ne saurait être question de les surcharger de surveillance d'élèves.
Parfois également, la réparation immédiate et exemplaire s'impose.
Plus largement, ce qui est posé, c'est le problème des punitions et de leur encadrement, les retenues du mercredi encadrées théoriquement par les enseignants ne fonctionnant pas bien.

2. DGH et Tahitien obligatoire en 6ème (question traitée avec le point DGH du III) : Pourquoi ne pas proposer du chinois ou de l'espagnol en 6° ? Le collège d'Arue récupère des élèves de notre secteur, car les élèves (ou les parents) ne veulent pas faire de Tahitien (imposé au Taaone en 6° et 5°) : la proposition est de créer des classes bilangues avec du chinois ou de l'espagnol dans le futur. Ceci aurait aussi l'intérêt de faire remonter l'horaire d'espagnol.

3. Pronote : problèmes de connexion et de fonctionnement : les professeurs sont obligés de se connecter plusieurs fois pour conserver la connexion

Nous avons procédé il y a quelques jours à un premier réglage de Pronote pour supprimer la déconnexion automatique.
Nous avons procédé ce jour à un deuxième réglage pour autoriser davantage de tentatives de connexions simultanées.
Il faut que les enseignants notent avec précision s'il s'agit :
- D'une déconnexion Pronote
- D'une déconnexion réseau wifi
- En cas de déconnexion, noter l'heure précise, la salle et, si c'est une défaillance Wifi, l'état de la météo...

4. Classe de 6°/5° : ce serait bien de la reconduire chaque année (question traitée avec le point DGH du III) : le coût de la mesure est tel qu'il n'est pas réaliste de vouloir reconduire annuellement ce dispositif, qui par ailleurs, nécessite d'avoir des équipes d'enseignants qui s'engagent sur la durée.

5. Prévoir des heures pour les jurys HDA, pour les oraux de langue du DNB Blanc et acheter des livrets HDA : les heures de jury sont compensées par le 10 Mai, voire en HSE, les oraux de langue se déroulent sur l'horaire des classes et il sera toujours possible d'acheter des livrets sur les crédits des manuels scolaires, en concertation avec les autres disciplines.

6. Report des cours du 10 Mai

Les cours du 10 Mai pourront faire l'objet d'un rattrapage par anticipation ou a posteriori, comme nous y autorise la circulaire 327/MEJ/DES

Les cours du 10 Mai font soit l'objet d'une récupération horaire pour les enseignants qui auront assuré le déroulement de l'épreuve anticipée d'histoire des Arts, soit d'un déplacement de cours.
En conséquence, les élèves vaqueront ce jour là

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0

7. Labellisation Eco-Ecole

Mme GOURLEZ DE LAMOTTE Tehina est le professeur référent pour le programme Eco-école durant l'année scolaire 2012-2013. Le thème des « Déchets » a été retenu à ce moment-là. Elle présente au Conseil d'Etablissement les activités mises en place durant l'année en vue de la labellisation:

« journées de l'environnement » du 15 au 22 septembre à l'initiative de la mairie de Pirae.

- **Une opération plage propre** en faisant participer les élèves et professeurs volontaires. Un reportage diffusé par TNTV, chaîne de télévision locale, sur cette opération plage propre est visible sur le site internet du collège de TAAONE, à l'adresse suivante : http://www.des.pf/itereva/clgtaaone/spip.php?article67

- L'élaboration d'une petite **vidéo, un LIPDUB avec sa classe de 3ème Prépa-professionnelle** sur le thème de la pollution de l'eau par les déchets. Le but étant de faire prendre connaissance de l'ampleur de la pollution des cours d'eau par les déchets. Cette vidéo est visible sur le site internet du collège de TAAONE à l'adresse suivante : http://www.des.pf/itereva/clgtaaone/spip.php?article68

- La participation de tous les élèves de troisième à la **projection débat du film « La soif du Monde » de Yann Arthus Bertrand, qui aborde aussi le thème de la pollution de l'eau par les déchets**. Le but étant la prise de conscience de l'ampleur de la pollution de l'eau par les déchets et ses conséquences sur notre santé.

- **Un panneau d'affichage** en français réalisé à l'aide de collégiens volontaires, de la documentaliste du CDI du collège Mme LITCHLE Fara et de Mme GOURLEZ DE LAMOTTE sur le thème : « En 2012 – 2013, le collège de TAAONE s'engage dans le programme Eco-Ecole – notre thème : les DECHETS »

- Un panneau d'affichage sur les déchets en langue tahitienne réalisé par une classe de Mme MIHURAA Rava, professeure de Tahitien. Ces panneaux ont été affichés dans le hall de la mairie de Pirae durant les journées de l'environnement qui ont eu lieu du 15 au 22 septembre 2012.

Réunion professeurs SVT – Technologie du 5 septembre 2012

Le diagnostic déchets a été réalisé lors de cette réunion. Les différents professeurs ont alors fait part des actions qu'ils souhaitent proposer à leurs élèves sur le thème des déchets.

Le projet de tri sélectif a été mis en place et une convention avec la SEP (Société Environnement Polynésienne) a été mise en place avec le collège de TAAONE. Elle est consultable sur le site internet du collège de TAAONE à l'adresse suivante : http://www.des.pf/itereva/clgtaaone/spip.php?article61

1. **Sensibilisation au tri sélectif**

- Opération plage propre

- Réalisation d'affiches par les élèves (lors de la semaine de l'environnement et en 2013 avec une classe de M. CHIN CHOI Franck)

- Formation du personnel enseignant et non-enseignant volontaire sur le tri sélectif : réalisée par un animateur de la SEP le 5 octobre 2012 de 10h à 11h30 au CDI du collège de TAAONE.

- Vidéo Lipdub de la classe de 3T

- Le poubellodrome, action de M. GOUVERNEUR Eric, professeur de technologie, avec ses classes.

- Election des éco-délégués, réalisée par Mme GROS, CPE et formation des éco-délégués réalisée FEDESCOL, relais Eco-Ecole en Polynésie-Française. Les délégués de classe ont été réunis le 26 Février, de 9h à 11h, pour réfléchir à des actions dans le cadre de l'établissement sur le thème des déchets. Leurs propositions, sans modifications, sont visibles sur le site internet du collège de TAAONE à l'adresse suivante :

  http://www.des.pf/itereva/clgtaaone/spip.php?article128

2. Mise en place du tri sélectif au collège

- Fabrication de poubelles de tri concernant le recyclable : action de M. CHIN CHOI Franck avec la classe dont il est professeur principal.

- Elaboration de récipients de collecte de piles usagées dans les salles de SVT réalisés par Mme DUPIEUX Vanessa, professeure de SVT et M. GOUVERNEUR Eric, professeur de technologie et concours de piles qui concerne toutes les classes du collège, action dirigée par Mme DUPIEUX

Réunion du 29 janvier 2013 en présence de l'association FEDESCOL, représentée par Marie-Astrid NAUDIN et Emilie CARTERON.

M.FROESCHEL Guillaume principal et M. BREARD Jean-Yves principal-adjoint du collège de TAAONE.
Mme GROS Frédérique, CPE du collège de TAAONE.
Mme CLARK Heiarii, assistante sociale du collège de TAAONE.
Les professeurs de SVT : M. CHIN CHOI Franck, Mme DUPIEUX Vanessa, Mme GOURLEZ DE LAMOTTE Tehina.
Des éco-délégués : Mlle SANFORD Tatehau, Mlle PLUMER-CHABOT Lena et M.VANNIER Hugo.

Présentation de l'avancement du programme Eco-Ecole aux membres du comité de suivi. Chaque professeur présent a expliqué les actions mises en œuvre qu'ils coordonnent.

FEDESCOL notre relais Eco-Ecole nous a posé des questions quand au traitement de divers déchets du collège (infirmerie, cafétéria, cantine scolaire). Nos actions engagées se limitent aux déchets relatifs à la cafétéria puisque nous n'intervenons pas au niveau de la cantine scolaire qui dépend directement du lycée. Pour l'infirmerie, l'infirmière étant absente n'a pu répondre à la question posée. FEDESCOL nous a proposé une date pour la formation des éco-délégués, soit le 26 février 2013 de 9h à 11h.

Mme DUPIEUX Vanessa a proposé une action pour évaluer la quantité de déchets du collège. De lundi à jeudi, les agents de service ne ramasseraient pas les déchets du collège et vendredi, pendant une demi-journée banalisée, les élèves avec leurs professeurs aideraient au ramassage des déchets et auraient une idée de la quantité de déchets produits.

Monsieur le Principal félicite, au nom du CE, Madame Gourlez de la Motte, pour son investissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30

Le Président du Conseil d'Établissement

Guillaume FROESCHEL

Le secrétaire de séance

Jean Yves BREARD